

NON-OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE PRONONCÉE
PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE



N° DP 033 037 25 00094 déposée le 18/09/2025	
Date d'affichage de l'avis de dépôt en mairie : 24 SEP. 2025	
Par :	SASU PHOTO ECOLOGIE, représentée par Monsieur HOSSEM RAHMOUNI
Demeurant à :	16 Avenue de Valquiou 93290 TREMBLAY EN FRANCE
Sur un terrain sis à :	14 Allée Pichelèbe Lotissement Clos des Vignes 33640 BEAUTIRAN
Parcelle(s) :	E 1964 E 1980
Superficie :	510 m²
Nature des Travaux :	Installation panneaux photovoltaïques (9)

Le Maire de la commune de BEAUTIRAN

Vu la déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,
Vu le PLU approuvé le 26 septembre 2013,
Vu la modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 8 décembre 2020,
Vu la modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 17 juin 2024,

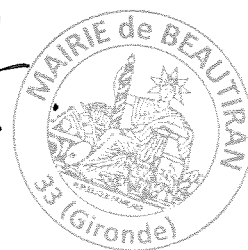
ARRETE

Article unique : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition.

BEAUTIRAN, le 23/09/2025

Le Maire,

Philippe BARRÈRE



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.